

Aquaculture

RNCP17215 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21347, 21336
Code(s) ROME	A1404, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE EUROPEEN FORMAT CONTINUE MARITIME	18290902800017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	19010059400018	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	77660306000018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA FRANCOIS RABELAIS	19480514900011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA - LYCEE ALPHONSE DEFUMADE	19230030900015	Former et organiser l'évaluation
LYCEE DE LA MER PAUL BOUSQUET	19341599900013	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROF DE GUERANDE O GUICHARD	19441550100015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'un des principaux métiers visé par les titulaires de ce diplôme est producteur en aquaculture ou aquaculteur : il peut l'être en son nom propre et créer son entreprise ou pour le compte d'un employeur, il sera alors nommé responsable d'élevage, de site, chef de site ou de plateforme.

Les techniciens supérieurs peuvent également exercer des fonctions d'appui technique et de conseil pour

accompagner la prise de décisions, notamment pour des entreprises aquacoles, des groupes agro-alimentaires, chez les équipementiers aquacoles...

Les centres expérimentaux et de recherche, publics et privés, recrutent également des BTSA pour assurer la mise en place, la conduite et l'interprétation d'expérimentations.

C'est un secteur où les possibilités d'emplois à l'étranger sont très fréquentes pour assurer la responsabilité de site pour le compte d'entreprise et les titulaires sont très nombreux à s'expatrier (Europe, Asie,, Amérique du sud...) car la qualité de leur savoir faire et de leur formation est très largement reconnue.

La qualification du BTSA « aquaculture » conduit les titulaires à développer particulièrement des compétences de coordination, conseil et expertise, contrôle, management, gestion,...en fonction des métiers, des emplois et des situations de travail

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

- C5. Analyser le fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- C6. Caractériser les potentialités de production aquacole sur un territoire en prenant en compte le développement durable
- C7. Conduire un processus d'élevage dans le respect des contraintes réglementaires, du bien-être animal et de l'environnement
- C8. Mettre en oeuvre les équipements aquacoles dans le respect des contraintes d'hygiène, de sécurité, de protection d'environnement et du bien-être animal
- C9. Participer au pilotage de l'entreprise aquacole
- C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aquaculture pour faire face à une situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'aquaculture comprend trois grands secteurs d'activités : la pisciculture continentale, la pisciculture marine, la conchyliculture :

- Pisciculture continentale : salmoniculture, pisciculture d'étang ;
- Pisciculture marine : bar, dorade, turbot, truite de mer... ;
- Conchyliculture : ostréiculture, mytiliculture, autres coquillages (palourdes, coques, ...)

Mais aussi

- Les cultures d'algues et de plantes aquatiques ;
- La carcinoculture : élevage des crustacés ;
- L'aquariophilie ;
- La pêche professionnelle estuarienne et continentale.

Le périmètre d'intervention et la polyvalence des emplois ou des postes de travail peuvent permettre aux titulaires de ce diplôme d'intervenir sur les domaines de la production, du développement aquacole, de la transformation, de la formation et de la commercialisation ...

Ils peuvent également travailler dans d'autres organisations que la seule entreprise de production, par exemple en organisations professionnelles, structures de formation, structures publiques et para-publiques en lien avec le secteur, secteurs de l'approvisionnement, entreprises de transformation de produits aquacoles, services liés à l'aquaculture de forme associative ou de collectivités locales, entreprises de collecte, négoce et de commercialisation de produits de l'aquaculture, structures d'observation et de protection des milieux aquatiques, organismes de contrôle et de veille sanitaires, organismes d'expérimentation et de recherche.

Ces positions potentielles, bien qu'accessoire au regard du « cœur du métier des productions aquacoles », peuvent

permettre de diversifier ou de valoriser des connaissances scientifiques et réglementaires autant que des compétences « gestion de systèmes en entreprises de productions aquacoles » en lien avec des marchés et des territoires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Producteur en aquaculture ou aquaculteur, responsable d'élevage, de site, chef de site ou de plateforme.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 626
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	57 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE (N° 2002-615 du 26 août 2002) : 2/3 d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ; 1/3 de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 322 €
Selon la branche	6 367 € – 7 330 €

Prise en charge	Branches concernées
7 322 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 330 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 900 €	CPNE de la conchyliculture
6 783 €	CPNEFP de la branche pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique
6 367 €	CPNEFP Mareyage-salaison

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
Date de dernière délivrance possible	31/12/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP359

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38350

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17215/>